

La retraite à 60 ans à taux plein, en a-t-on les moyens ?

Les différents gouvernements qui se sont succédés depuis les années 90 jusqu'à aujourd'hui ont tous affirmé qu'il n'y avait pas d'autres possibilités pour assurer l'avenir des retraites et des retraités qu'une augmentation de la durée de cotisation ou/et du recul de l'âge du départ en retraite tout comme des ponctions indispensables sur les pensions. Il manquera, disent-ils, 20 milliards d'euros en 2020 pour en assurer l'équilibre. Le conseil d'orientation des retraites va dans le même sens et les médias se sont chargés d'en être les relais.

Pourtant la FSU, en évoquant recettes, qualité de l'emploi et augmentation des salaires, maintient ses propositions d'un départ en retraite à 60 ans à taux plein et de préservation du pouvoir d'achat des retraités. Ces 20 milliards représenteraient une hausse de 1% du PIB et, d'ici à 2035, les besoins ne seraient plus que d'environ 7 milliards d'euros donc tout à fait absorbables par le budget de l'Etat.

Quels sont les arguments que la FSU avance pour satisfaire ses revendications ? Quelques pistes :

- La question de l'emploi est première et déterminante. L'aggravation du déficit est la conséquence directe des politiques d'austérité qui jettent la France et l'Europe dans une spirale récessive et entraînent une montée du chômage... et donc des déficits. La résorption du chômage règle à elle seule le problème.
Si on raisonne en valeur absolue, en trois décennies, le salaire moyen a doublé mais le montant des dividendes a été multiplié par 13. Depuis 2004, la somme des dividendes versés aux actionnaires dépasse celle consacrées aux investissements productifs par les entreprises¹. Les conséquences sont directes sur l'emploi.
L'état a offert, sans contrepartie, 20 milliards d'euros (le même montant que pour les retraites d'ici à 2020) de crédit d'impôts aux entreprises pour favoriser la résorption du chômage. Sans obligation et sans contrôle des organisations syndicales représentatives le résultat est celui que l'on connaît avec un chômage qui continue à la hausse. Ainsi, alors qu'il licencie en France mais aussi en Algérie et en Colombie, Michelin va percevoir 42 millions d'euros au titre de ce crédit d'impôt².
- A travail égal, ramener le salaire des femmes au même niveau que celui des hommes permettrait un gain de 10 milliards d'euros³.
- Lors de la préparation de la commission affaires étrangères, en juin 2013, plusieurs élus découvrent que 60 milliards d'euros sont "planqués" par 2000 familles françaises, 30 milliards sont dissimulés dans les paradis fiscaux. Ils constatent que les services fiscaux, dans lesquels ont été supprimés 25000 emplois en 10 ans, sont désarmés. Ces impôts volés sont aussi des emplois supprimés en France. Voilà une piste.
- Aujourd'hui les revenus financiers ne sont pas soumis à cotisation comme le travail. S'ils l'étaient cela représenterait 30 milliards de plus pour les retraites³.
- Globalement l'aide aux entreprises représente 110 milliards d'euros. Une partie, (aide aux grands groupes, aux gros agriculteurs, ... soit plus de 40 milliards d'euros), pourrait être récupérée⁴.
- Les exonérations fiscales offertes aux entreprises sur les salaires inférieurs à 1,6 SMIC coûtent 30 milliards d'euros à l'Etat. La Cour des Comptes s'interroge régulièrement sur leur impact sur l'emploi.
- Alors que le taux théorique de l'impôt sur les bénéfices est de 33 %, le taux réellement payé par les entreprises du CAC 40 ne s'élève qu'à 8 % du fait des nombreuses niches fiscales et "l'optimisation"

tirée des paradis fiscaux. Les géants du numérique comme Google, Amazon, Microsoft ne paient quasiment pas d'impôts.

- La part des retraités augmentant dans la population, il est nécessaire d'accompagner cette évolution en attribuant aux pensions une part plus grande de la richesse créée. Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires (cette part est passée en 30 ans de 3% à 9% de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières sans aucune justification économique).

L'investissement productif ne serait ainsi pas touché et cette mesure n'aurait pas d'impact sur les prix⁵.

Les arguments qu'avance la FSU démontrent que la France, 5^{ème} puissance du monde, dispose d'alternatives crédibles si elle fait le choix d'un autre partage du travail et des richesses produites.

Les pistes ainsi évoquées n'ont pas la prétention de faire le tour complet de la question mais de montrer que d'autres voies sont possibles et crédibles dès lors que l'intérêt collectif guide les prises de décisions politiques.

Bernard CHARLIER

¹Jean-Christophe Le Digou économiste et syndicaliste

²L'humanité 27 juin 2013.

³Question au gouvernement 19 juin 2013.

⁴France2 le 19 juin 2013.

⁵Contribution des associations ATTAC et Fondation Copernic